■ Fondation René Lachenal, à Genève, engager de jeunes employés à poursuivre leur formation (FOSC du 12.06.2002, p. 6). Les pouvoirs de Orfanu Alina et Piguet Claude-Blaise, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Grenier Josiane, de Versoix, à Chêne-Bougeries, et Gros Jean-Jacques, de Bière, à Genève, membres du conseil, signent collectivement à deux. Journal no 7152 du 25.06.2003 (01059640 / CH-660.0.495.994-2)